



écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux

PEPINIERE

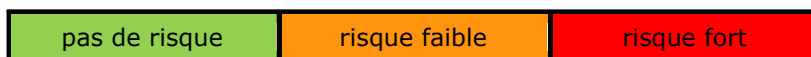
SITUATION GENERALE

Le climat s'améliore même si les températures peuvent encore fortement varier d'un jour à l'autre et les pluies d'orages sont encore souvent présentes.

Les ravageurs commencent à se multiplier plus rapidement notamment les pucerons.

Les charançons provoquent toujours des dégâts nocturnes comme des morsures dans les bourgeons, des consommations sur jeunes feuilles,...

Légendes tableaux ravageurs et maladies



AUXILIAIRES

Auxiliaires	Pleine terre	Hors sol	Abris
Coccinelles	Présences d'œufs, larves, nymphes et adultes plus ou moins nombreuses suivant les sites Populations en augmentation		
	Forte présence sur un site de cerisiers infestés de pucerons noirs de pontes, larves et adultes		
Syrphes	Cerisiers : Présence faible de larves et adultes	Présence de larves et d'adultes sur les cultures et sur les bandes fleuries	
Chrysopes		Présence de larves	
Cécidomyies		Présences <i>faibles à moyennes</i>	
Momies	Quelques momies de pucerons		

La présence d'auxiliaires s'intensifie en culture mais ce sont surtout les coccinelles qui restent prédominantes aux stades larves, nymphoses et adultes (pas ou peu de pontes).

RAVAGEURS

Ravageurs	Pleine terre	Hors sol	Abris	N°
Acariens		Attaques fortes sur Groseilliers rouge, Attaques faibles sur <i>Ribes</i>	Attaques faibles sur <i>Choisya</i>	4
Acariens galligènes : Phytopte /Erinose	attaques fortes sur <i>Pyrus</i> attaques faibles sur <i>Tilia</i>	Attaques faibles sur <i>Ribes</i>		5
Cicadelles	<i>Tilia, Quercus,...</i>			6
Cécidomyies	Attaques faibles à fortes sur <i>Gleditsia triacanthos</i> 'Sunburts' Faible ou inexistante sur <i>Gleditsia triacanthos</i> 'Skyline' et 'Shademaster'			6
Charançons et coléoptères phytophages	Attaques moyennes à fortes sur pruniers et diverses cultures – défoliations des pousses terminales par les péritèles gris			3 et 5
Chenilles phytophages	Présences faibles un peu partout dont <i>Betula, ...</i> Bombyx cul brun dans <i>Quercus robur,...</i>	Attaques faibles sur <i>Choisya</i>		1 et 5
Cochenilles	<i>Taxus baccata</i>	<i>Viburnum tinus</i>	<i>Agrumes</i>	1
Cossus	1 capture sur 1 entreprise			7
Mineuses du bouleau	<i>Betula</i> : attaque moyenne			7
Mineuse du marronnier	Attaques sur feuilles faibles à fortes 2 nd pic de vol jusqu'à 500 captures d'adultes dans les pièges (en 15 jours 10, 12 ,14 /300, 500)			4
Mollusques	Forte présence de limaces et escargots sur de très nombreuses cultures Notamment sur <i>Laburnum,</i> <i>Euonymus, Hydrangea, Buddleia,</i> <i>Elaeagnus, Laburnum</i>		Notamment sur vivaces	1
Pucerons	Attaques moyennes à fortes de pucerons noirs sur Cerisiers fruits et ornement, <i>Prunus serrulata</i> Pucerons verts sur <i>Malus</i> Foyers de pucerons sur divers arbres, conifères et arbustes (<i>Cedrus</i> <i>deodara,...</i>)	Attaques faibles à fortes sur <i>Pyracantha, Photinia,</i> <i>Spiraea, Sambucus,</i> <i>Philadelphus, Euonymus</i> <i>alatus, Viburnum tinus</i> 'Vertou' et 'Lisarose'		1
Psylles		Présences faibles de Psylles sur <i>Elaeagnus</i>		1-3
Scolytes	<i>Thuja plicata</i> 'Atrovirens'			8
Tordeuse des pousses du pin	<i>Pinus nigra</i> 'Austriaca' et <i>Pinus sylvestris</i> Fin des piégeages (1, 2, 5 captures en 15 jours sur 2 entreprise)			7
Zeuzères	Intensification des piégeages jusqu'à 23 par pièges en 15 jours (1, 6, 16, 23)			9

MALADIES

Maladies	Pleine terre	Hors sol	Abris	N°
Anthraxnose	Attaques faibles sur Platane			4
Black rot	Attaque faible à moyennes sur marronnier			6
Chancre	<i>Platanus orientalis</i>			
Cloque du pêcher	Attaque faible			4
Maladie des taches rouges du cerisier	Attaques moyennes sur Cerisier			6
Maladie criblée des fruitiers à noyau <i>Coryneum</i>	Faibles attaques sur Cerisiers à fruits et à fleurs	Attaques fortes sur Cerisiers		5
Mildiou		<i>Buddleia</i>		6
Oïdium	Attaques faibles à moyennes sur <i>Quercus pubescens et petraea, Quercus robur</i> Attaques moyennes sur <i>Pyrus</i>	<i>Malus 'Cheal's Weeping'</i> attaques fortes Attaques faibles à moyennes sur <i>Spiraea bumalda, Amelanchier, ...</i>		4
<i>Phytophthora</i>		Attaques moyennes sur <i>Caryopteris, Ribes, Syringa, Choisy</i>	Attaques moyennes sur <i>Choisy</i>	1
Rouille		Attaque faible sur <i>Salix caprea</i>		3
Septoriose		<i>Cornus, Lavandula</i>	Pivoine herbacées	4
Tavelure	Attaques faibles à moyennes sur <i>Malus</i>	<i>Malus</i>		5
Criblure bactérienne	<i>Prunus laurocerasus 'Caucasica'</i>			8

MESSAGE CYNIPS DU CHATAÏGNIER

Le **cynips du châtaignier** est présent en Ile-de-France. Plusieurs signalements nous sont remontés du nord et de l'ouest de la région, notamment par le club mycologiques conflanais, et des particuliers. Des observations ont également été réalisées par le SRAL. Les échantillons transmis au laboratoire de la santé des végétaux de Montpellier ont confirmés officiellement la présence du cynips.

Les zones atteintes à ce jour sont (voir carte) :

- la forêt de Montmorency (95),
- la forêt de l'Isle Adam (95),
- la forêt de l'Hautil (95),
- le bois de Morval (95),
- la forêt Sainte Apolline (78),
- la forêt de Saint Germain en Laye (78)
- la forêt de Moisson (78)

et des signalements à Orgeval, Achères, Marly le Roi (78), Mandres les roses (94), et Orsay (91).

Quatre départements de la région sont donc déclarés contaminés à ce jour.

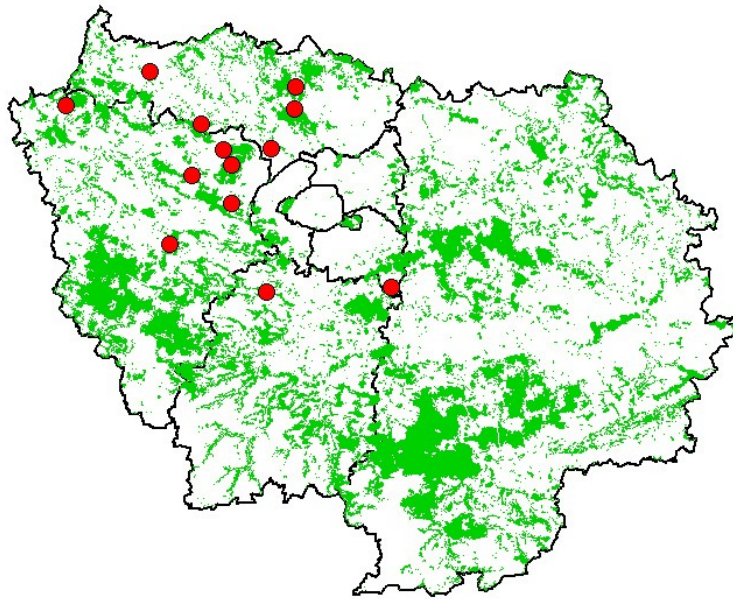
Les mesures de l'arrêté national modifié du 22 novembre 2010 relatif à la lutte contre le cynips du châtaignier s'appliquent, notamment l'interdiction de tout mouvement de matériel végétal, à l'intérieur ou vers l'extérieur des zones délimitées. On entend par matériel végétal de *Castanea* spp. les végétaux ou parties de végétaux du genre *Castanea* Mill. destinés à la plantation ou à la multiplication, autres que les fruits et semences, y compris les greffons, porte-greffes, baguettes greffons, scions et plants formés, à des fins agricoles, forestières et ornementales.

La présence du cynips fera l'objet d'une information aux professionnels et aux communes de la zone contaminée, par la DRIAAF, afin de rappeler les exigences en vigueur.

Rappel : Tout propriétaire, y compris les collectivités territoriales, ou exploitant, qui constate ou suspecte la présence de l'insecte *Dryocosmus kuriphilus* est tenu d'en faire immédiatement la déclaration soit auprès du maire de la commune qui la transmet au Service Régional de l'alimentation de la DRIAAF soit directement auprès de ce service.

Information Bertrand HUGUET - DRIAAF / Service Régional de l'Alimentation - chargé de mission Surveillance du territoire et expérimentation - 18 avenue Carnot - 94234 CACHAN CEDEX - Tél : 01.41.24.18.12 - Fax : 01.41.24.18.32.

Détection cynips du châtaignier en Ile-de-France



Direction régionale et interdépartementale
de l'alimentation, de l'agriculture
et de la forêt d'Ile-de-France
Service régional de l'alimentation

Kilomètres
0 25

Source :
DRIAAF-SRAL / Pôle eau et environnement
04-07-2012

ACTION PILOTÉE PAR LE MINISTÈRE CHARGÉ DE L'AGRICULTURE, AVEC L'APPUI FINANCIER DE L'OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES, PAR LES CRÉDITS ISSUS DE LA REDEVANCE POUR POLLUTIONS DIFFUSES ATTRIBUÉS AU FINANCEMENT DU PLAN ECOPHYTO 2018.

Observations : Chambre Interdépartementale d'Agriculture d'Ile de France, AREXHOR Seine Manche, 8 pépinières d'Ile de France, visites pépinières, les horticulteurs du réseau épidémiolo-surveillance d'Ile de France.

Rédaction : chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile de France : Aurélie LAFON pour l'horticulture et Isabelle VANDERNOOT pour la pépinière.

Comité de relecture: DRIAAF – SRAL, FREDON Ile de France

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante j.du-cray@cra-idf.chambagri.fr en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Ile de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Ile de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.